



PLAN D'ACTION
RÉGIONAL
2018-2019

**DIRECTION RÉGIONALE
DE SERVICES QUÉBEC
DES LAURENTIDES**

Le Plan d'action régional 2018-2019 est produit pour le Conseil régional des partenaires du marché du travail par la Direction de la planification, du partenariat et de l'information sur le marché du travail des Laurentides. Ce plan résulte d'une consultation particulière réunissant des membres du CRPMT des Laurentides et du personnel de Services Québec des Laurentides.

Direction

Hélène Ouellette, directrice de la DPPIMT

Analyse et rédaction

Claire Rigazio, conseillère à la planification

Avec la collaboration de :

Vladimyr Morency, économiste

Annie Courtois, analyste du marché du travail

Régis Vivier, responsable de la planification budgétaire

Sophie Beauregard, coordonnatrice régionale des mesures et services aux entreprises

Céline Bastien, responsable du Forum des ressources externes

Christelle Bourlard, conseillère à la Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR)



Conception visuelle | mise en page

Sylvie Bock, agente de secrétariat

Ce plan d'action régional de Services Québec peut être consulté sur le site Internet du Ministère :

<http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/publications-et-formulaires>

DÉPÔT LÉGAL (PDF)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

ISBN 978-2-550-83819-7

Bibliothèque et Archives Canada, 2018

ISSN 1916-4254

© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC.....	4	<i>ANNEXE B</i>	23
PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC.....	5	BUDGET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL 2018-2019.....	23
LES RESSOURCES HUMAINES.....	5	<i>ANNEXE C</i>	25
LES RESSOURCES ALLOUÉES.....	5	INDICATEURS DE RÉSULTATS ET CIBLES.....	25
LE PARTENARIAT.....	6	<i>ANNEXE D</i>	26
ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRINCIPAUX ENJEUX QUI INTERPELLENT LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC.....	7	ORGANIGRAMME SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES.....	26
LES TENDANCES DU MARCHÉ DU TRAVAIL.....	7	<i>ANNEXE E</i>	27
LES ENJEUX.....	12	COORDONNÉES DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DES LAURENTIDES.....	27
PRIORITÉS RÉGIONALES ET AXES D'INTERVENTION EN LIEN AVEC LES PRINCIPAUX ENJEUX.....	13	<i>ANNEXE F</i>	29
ENJEU 1 - L'ADÉQUATION ENTRE LES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET LES BESOINS DES ENTREPRISES, DANS UN CONTEXTE OÙ LA RARETÉ DE MAIN-D'ŒUVRE ET LE CHÔMAGE COEXISTENT.....	14	BUREAUX DE SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES ET BUREAUX DE PUBLICITÉ DES DROITS.....	29
ORIENTATION 1.....	14		
ORIENTATION 2.....	15		
ORIENTATION 3.....	15		
ORIENTATION 4.....	16		
ORIENTATION 5.....	17		
ENJEU 2 - L'AUTONOMIE FINANCIÈRE ET L'INCLUSION SOCIALE DU PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE DE PERSONNES.....	17		
ORIENTATION 1.....	17		
ORIENTATION 2.....	18		
ENJEU 3 - UNE PRESTATION DE SERVICES ADAPTÉE AUX BESOINS DES CLIENTÉLES.....	18		
ORIENTATION 1.....	19		
<i>ANNEXE A</i>	20		
TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN D'ACTION RÉGIONAL - 2018-2019.....	20		

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC

Au nom du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) des Laurentides, nous avons le plaisir de vous présenter le Plan d'action régional (PAR) 2018-2019.

Ce plan d'action s'inscrit dans le cycle de planification 2015-2018 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Commission des partenaires du marché du travail. Il met en relief les principaux enjeux de notre région et précise les moyens envisagés pour répondre aux défis que le contexte du marché du travail nous présente. Par les orientations et les actions proposées, le PAR 2018-2019 se veut un document de référence pour celles et ceux qui, par leur mission et leur intervention, contribuent au développement social et à la prospérité économique du Québec.

Les actions qui s'y trouvent sont issues de travaux menés en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides et de consultations tenues auprès de nos partenaires. Elles témoignent d'une volonté de mettre en œuvre des actions concertées, dans le respect des stratégies régionales et gouvernementales qui trouvent écho dans la réalisation de la mission de Services Québec des Laurentides.

Le PAR 2018-2019 propose ainsi des actions mobilisatrices et innovantes portant notamment sur la connaissance du marché du travail, le développement des compétences, l'intégration et le maintien en emploi des clientèles, le soutien des entreprises dans la gestion des ressources humaines et l'évolution de notre offre de service.

C'est donc avec enthousiasme que Services Québec des Laurentides et le Conseil régional des partenaires du marché du travail s'investissent activement en faveur des chercheuses et des chercheurs d'emploi, des travailleuses et des travailleurs ainsi que des entreprises, en s'engageant pleinement dans la réalisation de ces actions.

Afin d'accroître la portée du PAR 2018-2019 et de contribuer à sa réalisation, nous vous invitons à encourager sa diffusion et son appropriation. Nous sommes convaincus que la mobilisation et l'engagement démontrés par le milieu dans la mise en œuvre de ces actions contribueront au rayonnement de la région des Laurentides et de ses multiples possibilités.

Enfin, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont permis la production du PAR 2018-2019. Cette collaboration nous est précieuse.

JOHANNE DUMOUCHEL
Présidente du Conseil régional
des partenaires du marché du
travail des Laurentides

CÉLINE BEAUCHAMP
Directrice régionale et
secrétaire du Conseil régional
des partenaires du marché du
travail des Laurentides



PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC

LES RESSOURCES HUMAINES

Le personnel, par son engagement et ses compétences, constitue un acteur de première ligne dans le développement de l'emploi et de la main-d'œuvre, dans l'inclusion économique et la participation sociale, ainsi que dans le déploiement d'une offre de service gouvernementale intégrée. Ce sont 245 employés qui assurent la prestation de services dans la région.

Le réseau de Services Québec des Laurentides est composé d'un bureau régional situé à Saint-Jérôme, de sept bureaux locaux, d'un bureau libre-service situé à Mirabel, d'un point de service situé à Rivière-Rouge (secteur L'Annonciation) et du Service régional de la conformité et des enquêtes (SRCE) situé à Saint-Jérôme.

Chaque bureau local est responsable d'offrir des services d'emploi et de solidarité sociale à sa clientèle. De plus, les bureaux déployés Services Québec, c'est-à-dire Saint-Eustache, Saint-Jérôme et Sainte-Adèle, offrent des renseignements généraux sur les services gouvernementaux. Des services liés au Registre de l'état civil et au Registre foncier sont également offerts par l'entremise des lignes d'affaires de Services Québec actuellement disponibles dans quatre municipalités, soit Saint-Eustache, Lachute, Saint-Jérôme et Mont-Laurier. Les travaux de déploiement se poursuivront en cours d'année.

Le Service aux entreprises des Laurentides relève de la responsabilité de la directrice du bureau local de Sainte-Thérèse.

LES RESSOURCES ALLOUÉES

Un budget d'intervention annuel permet à Services Québec d'offrir les services publics d'emploi établis en fonction des ententes avec le gouvernement fédéral et des objectifs financiers du gouvernement québécois. Services Québec dispose également d'un budget pour assurer le versement de l'aide financière de dernier recours et pour d'autres programmes particuliers liés aux services de la solidarité sociale.

Le budget initial d'intervention du Fonds de développement du marché du travail (FDMT), lequel est utilisé pour financer les mesures actives des services publics d'emploi, s'élève à 45 231 334 \$ pour l'année 2018-2019. S'y ajoutent des sommes additionnelles pour réaliser des projets approuvés par le Conseil emploi métropole (CEM), ainsi que deux enveloppes dédiées à la mesure Initiative ciblée pour les travailleurs âgés (160 092 \$) et aux projets économiques d'envergure (1 598 190 \$).

Le budget 2018-2019 comprend des crédits de 5 536 400 \$ en vertu de l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail (EMT) et de l'Entente Canada-Québec sur le développement du marché du travail 2014-2020. Pour la répartition du budget initial d'intervention du Fonds de développement du marché du travail entre le Service aux entreprises des Laurentides, les bureaux locaux et le bureau régional, vous reporter à l'annexe B.

La région dispose aussi d'un budget régional de 756 933 \$ pour l'année 2018-2019 provenant du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO).

LES FACTEURS DE CONTINGENCE

Le plan d'action régional a été soigneusement élaboré. Certains facteurs externes difficilement prévisibles peuvent toutefois influencer sur les résultats. Parmi ceux-ci, il y a l'état réel du marché du travail au cours de l'année 2018-2019.



LE PARTENARIAT

Les partenariats établis au fil des ans par Services Québec des Laurentides contribuent au succès de ses interventions en matière de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi, favorisant notamment l'inclusion sociale et économique d'un nombre accru de personnes.

Le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides est responsable de définir la problématique du marché du travail du territoire et de soumettre annuellement à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), pour examen, le volet « services publics d'emploi » du Plan d'action régional. Sa responsabilité porte sur l'établissement de stratégies régionales liées aux services publics d'emploi, dont celles visant une meilleure adéquation formation-compétences-emploi (AFCE).

Services Québec des Laurentides œuvre en concertation avec d'autres partenaires, tels que la Conférence administrative régionale (CAR), dont la mission est de promouvoir une vision intégrée et cohérente de l'action gouvernementale sur le territoire, et le Forum régional des ressources externes, qui regroupe les organismes de développement de l'employabilité.

Les partenaires du réseau de l'éducation et les organismes de développement de l'employabilité, dont quatre entreprises d'insertion, une entreprise adaptée ainsi qu'une entreprise d'entraînement, comptent également parmi les principaux partenaires de Services Québec.

Services Québec des Laurentides participe activement aux travaux de tables de concertation clientèles, telles que la Table régionale emploi-immigration des Laurentides, la Table d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées des Laurentides et le Comité régional pour l'autonomie des femmes des Laurentides. En 2018-2019, Services Québec collaborera à la mise en œuvre d'un comité mixte regroupant des responsables des Premières Nations.

L'organisation est aussi active au sein de tables sectorielles, telles que la Table régionale en transport terrestre avancé, la Table Forêt Laurentides, la Table de concertation sur les ressources humaines en aérospatiale des

régions de Laval et des Laurentides et la Table de concertation sur les ressources humaines en tourisme des Laurentides.

En 2018-2019, Services Québec établira de nouveaux partenariats et intégrera dans sa planification des activités relevant de sa mission en lien avec les priorités établies régionalement en vertu de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022.



ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRINCIPAUX ENJEUX QUI INTERPELLENT LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC

LES TENDANCES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

POPULATION

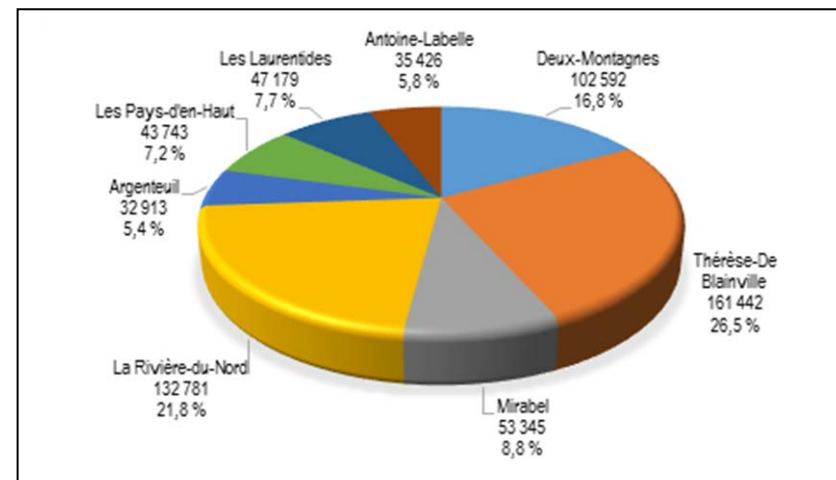
Selon les dernières estimations de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la région des Laurentides compte près de 609 420 habitants au 1^{er} juillet 2017, soit 7,3 % de la population du Québec (8 394 034). Elle se classe au 4^e rang parmi les 16 régions administratives de la province, derrière Montréal (2 033 189), la Montérégie (1 550 534) et la Capitale-Nationale (742 452).

La région a connu une forte croissance démographique entre 2013 et 2017 (4,8 %), devant Montréal (3,9 %) et Lanaudière (3,6 %). C'est le cas notamment de la ville de Mirabel (15,7 %) et des MRC de La Rivière-du-Nord (8,6 %) et des Pays-d'en-Haut (5,1 %), qui font partie des huit territoires du Québec à connaître les plus fortes croissances. Globalement, l'ensemble des MRC et le territoire équivalent de la région des Laurentides notent un accroissement positif de leur population.

La croissance démographique observée dans la région s'explique notamment par le solde migratoire interrégional positif. En effet, depuis 2011-2012, la région arrive au premier rang du taux net de migration interrégional parmi l'ensemble des régions du Québec¹. En 2015-2016, 5 801 personnes de plus se sont établies dans les Laurentides par rapport au nombre de personnes qui ont quitté la région durant cette même période, ce qui correspond à un taux net de migration interrégional de 0,99 %.

1. [Institut de la statistique du Québec, La migration interrégionale au Québec en 2015-2016 : les gains disparaissent à Laval, les pertes s'accroissent de nouveau sur la Côte-Nord, Coup d'œil sociodémographique, Numéro 50, Février 2017.](#)

Répartition de la population de la région des Laurentides en 2017



Source : Institut de la statistique du Québec, 2017.

Au cours des prochaines années, la population totale de la région des Laurentides est appelée à augmenter à une cadence un peu moins soutenue, mais assez significative. Malgré le vieillissement démographique que vit le Québec, la région saura s'adapter et tirer son épingle du jeu en remédiant à la diminution du bassin potentiel de main-d'œuvre par un apport continu de la migration et de l'accroissement naturel.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN 2017

L'Enquête sur la population active de l'année 2017 donne un portrait légèrement moins performant de la région des Laurentides, comparativement à 2016. La région fait l'objet d'un léger repli de ses principaux indicateurs économiques. Plusieurs de ceux-ci reflètent un marché du travail en deçà de l'élan de performance du Québec dans son ensemble. Cette année singulière vient perturber la progression des dernières années du côté de l'emploi et du chômage des Laurentiennes et des Laurentiens. Elle affiche tout de même des signes positifs d'ordre démographique, comme la progression de la population

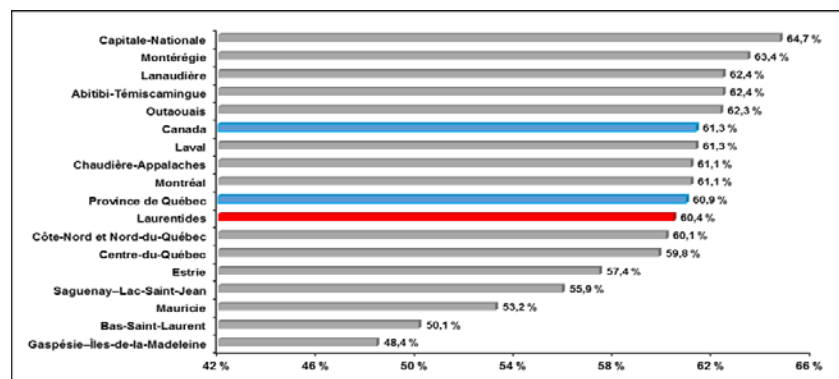
en âge de travailler². Aussi, le PIB nominal de la région connaît une variation annuelle de 3,4 % par rapport à 2016 et devrait continuer sa croissance pour l'année 2018, grâce à la progression continue des investissements³. Somme toute, l'économie des Laurentides est en bonne santé grâce à sa diversification industrielle et son dynamisme touristique.

Par ailleurs, on observe dans la région des Laurentides un léger recul de l'emploi, soit une baisse de 1,9 %. Le nombre total de personnes en emploi s'établit ainsi à 304 500 en 2017. À l'opposé, le Québec connaît une augmentation de l'emploi de 2,2 %, ce qui représente un gain annuel de 90 200 emplois.

Le taux d'emploi⁴ de la région a diminué de 1,9 point de pourcentage, comparativement à 2016. Il est ainsi évalué à 60,4 %, soit à 0,5 point de pourcentage de moins que le taux observé à l'échelle provinciale. C'est d'ailleurs la première fois depuis 2006 que le taux d'emploi observé dans la région est inférieur à celui de l'ensemble de la province.

Partant de ce fait, le taux d'emploi de la région passe du deuxième rang en 2016 au neuvième rang en 2017 parmi les 16 régions administratives du Québec, tout juste derrière Montréal (61,1 %).

Taux d'emploi, Québec, Canada et régions administratives en 2017



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

De surcroît, on observe une recrudescence du chômage en 2017. Après avoir diminué au cours des trois années précédentes, le taux de chômage⁵ régional croît de 0,4 point de pourcentage et atteint 6,2 %. Le taux de chômage observé au Québec affiche un niveau historique de 6,1 %, qui s'explique par une diminution considérable du nombre de chômeurs (-42 700).

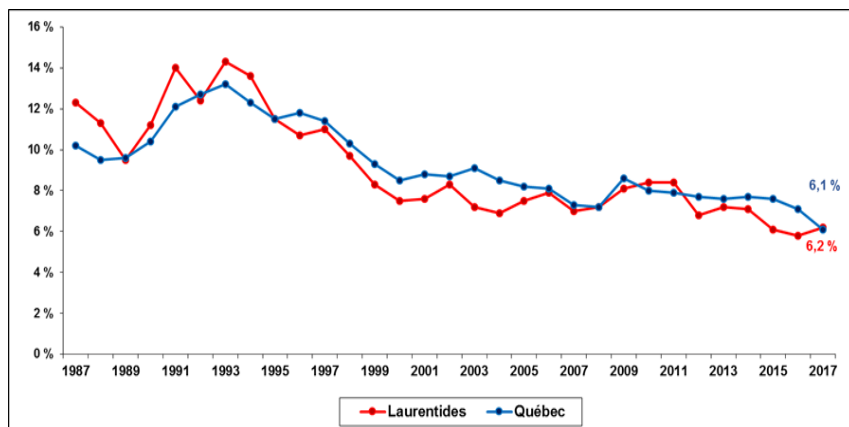
2. La croissance de la population de 15 ans et plus est considérée comme un des principaux moteurs de la croissance économique.

3. Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques. Cette progression est attribuable aux augmentations observées dans les secteurs publics et privés qui atteindront respectivement 7,7 % et 13,8 %. À titre d'information, les investissements sont en hausse de 10,8 % dans les Laurentides en 2017 pour atteindre 1,6 G\$ selon l'ISQ.

4. Le taux d'emploi est la proportion de la population de 15 ans et plus qui est en emploi.

5. Le taux de chômage est la proportion de la population active qui est au chômage et qui cherche activement un emploi.

Taux de chômage, Laurentides et ensemble du Québec, 1987-2017



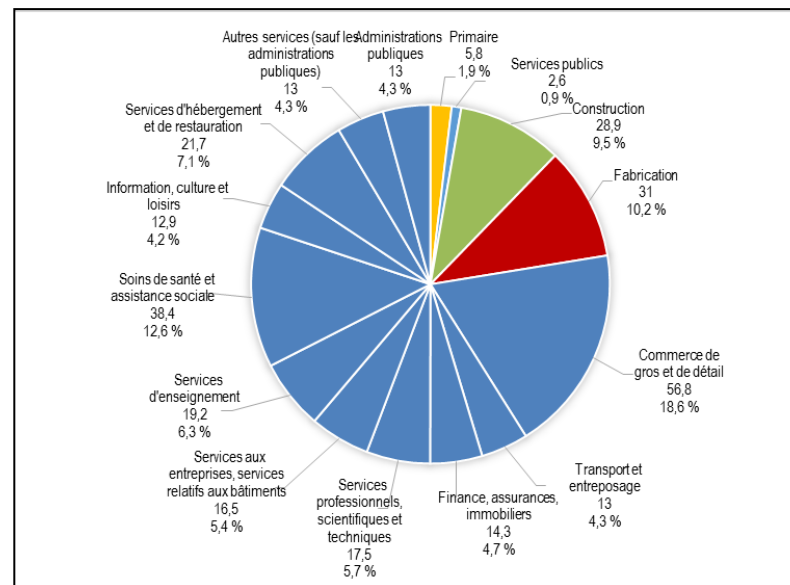
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, traitement Emploi-Québec.

TENDANCES SECTORIELLES

L'analyse des données annuelles relatives aux différents secteurs démontre une évolution à la baisse de l'emploi dans les secteurs de la production des biens et des services.

D'une part, en 2017, le secteur de la production de biens a connu un recul net de 1 300 emplois par rapport à l'année précédente. Cette baisse est attribuable principalement au secteur de la fabrication. Ce secteur, qui a connu une baisse de 2 500 emplois, représente par ailleurs 31 000 emplois en 2017. Il subit les effets d'un ralentissement touchant notamment les sous-secteurs de la fabrication des produits en bois et de la fabrication de matériel de transport (-2 100 emplois chacun). Quant au secteur de la construction, il représente le même nombre d'emplois qu'en 2016, soit 28 900.

Répartition de l'emploi par secteur d'activité économique dans la région des Laurentides en 2017 (en milliers)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, traitement Emploi-Québec.

D'autre part, l'emploi dans le secteur des services montre des signes de décroissance dans les Laurentides. Ce secteur compte en effet 4 600 emplois de moins qu'en 2016. Toutefois, des 304 500 personnes en emploi habitant la région en 2017, 236 200 travaillent dans le secteur des services, soit 77,6 % de l'emploi total. Au Québec, la proportion est de 79,7 % au cours de la même période.

Des gains ont été observés en particulier dans les sous-secteurs des services d'hébergement et de restauration (+1 700), des services d'enseignement (+1 400), de l'information, la culture et les loisirs (+1 100) et dans le commerce de gros et de détail (+600).

La région des Laurentides compte également trois créneaux d'excellence :

- ☛ **La forêt** : le créneau Signature Bois Laurentides rassemble des entreprises des secteurs de la sylviculture et celles de la transformation du bois qui misent sur l'excellence des activités durables et créent de la valeur ajoutée à chacune des étapes de fabrication des produits du bois.
- ☛ **Le tourisme** : la région est un chef de file en tourisme de villégiature quatre saisons en tant que destination de plein air au Québec offrant un réseau d'hébergement et des activités de loisir de niveau international.
- ☛ **Le transport terrestre avancé** : la région joue un rôle important dans ce secteur qui comprend, entre autres, les composantes et les procédés de fabrication de véhicules légers ou lourds à la fine pointe de la technologie en matière d'efficacité énergétique et les véhicules électriques. Elle compte un bassin de main-d'œuvre spécialisée, des entreprises d'assemblage de véhicules ou de fabrication de pièces et matériaux ainsi que quatre centres d'expertise en transport terrestre avancé.

REGARD SUR DES GROUPES DE CLIENTÈLES

Les jeunes de 15 à 24 ans

Après avoir connu une hausse au cours des deux années précédentes, le nombre de jeunes en emploi de 15 à 24 ans dans les Laurentides a diminué de 7,9 % en 2017. La région compte ainsi 44 300 jeunes en emploi, dont 25 000 qui travaillent à temps partiel. On observe chez ceux-ci un taux d'emploi de 66,0 %, ce qui représente une hausse de 1,2 point de pourcentage par rapport à 2016. Aussi, leur taux de chômage (11,2 %) est supérieur à celui de l'ensemble du Québec (10,3 %).

Les personnes expérimentées

On note en 2017 une augmentation du nombre de personnes en emploi de 55 ans et plus dans la région. Elles sont 69 600, ce qui représente une croissance de 13,4 % par rapport à 2016. Ainsi, elles représentent plus du cinquième (22,9 %) de la main-d'œuvre régionale.

Le taux d'emploi de ce groupe d'âge est toutefois de 0,4 point de pourcentage inférieur à celui de 2016 et atteint 32,7 %. Cette baisse s'explique par le vieillissement de la population, le nombre de personnes de 55 ans et plus ayant crû plus rapidement que leur nombre d'emplois. La disponibilité de la main-d'œuvre reste un enjeu de premier ordre pour la région. Des efforts réels pour attirer et retenir la main-d'œuvre en emploi sont nécessaires pour répondre aux départs à la retraite.

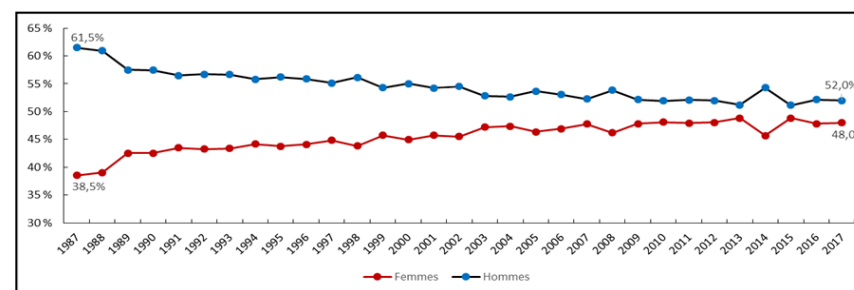
Leur taux de chômage a connu une hausse significative de 3,5 points de pourcentage comparativement à 2016. Il est évalué à 7,0 %, ce qui représente 1,3 point de pourcentage de moins que la moyenne provinciale.

Les femmes

En 2017, l'emploi des femmes a connu un léger repli (-2 200), pour une deuxième année consécutive. Elles représentent 48,0 % des personnes en emploi résidant dans la région des Laurentides, soit une baisse de 0,2 point de pourcentage en comparaison avec l'année 2016.



Évolution de la part des emplois selon le sexe dans la région des Laurentides, 1987-2017



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, traitement Emploi-Québec.

Le taux de chômage chez les femmes est en hausse : il est de 5,4 %, soit 0,5 point de pourcentage de plus qu'en 2016. Les hommes ont un taux de chômage plus important, avec 6,9 %, celui-ci ayant augmenté de 0,3 point de pourcentage par rapport à la même période.

Les prestataires de l'assurance-emploi

En 2017, le nombre moyen de prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail était de 18 257 dans la région des Laurentides, soit une baisse de 6,8 % par rapport à l'année précédente.

Durant cette période, toutes les MRC et le territoire équivalent des Laurentides ont connu une diminution du nombre moyen de prestataires. En nombres relatifs, les plus importantes baisses ont été observées dans les MRC de Deux-Montagnes (9,5 %) et d'Argenteuil (8,8 %).

Prestataires de l'assurance-emploi, moyenne annuelle, 2013-2017

	2013	2014	2015	2016	2017
Ensemble du Québec	247 900	247 449	248 047	239 438	219 660
Région des Laurentides	19 593	19 672	20 114	19 599	18 257
MRC de Thérèse-De Blainville	3 983	4 103	4 238	4 155	3 826
MRC de Deux-Montagnes	2 885	2 880	2 978	2 938	2 659
Mirabel	1 572	1 684	1 768	1 846	1 708
MRC d'Argenteuil	1 198	1 169	1 203	1 064	970
MRC de La Rivière-du-Nord	4 282	4 427	4 552	4 523	4 243
MRC des Pays-d'en-Haut	1 216	1 205	1 177	1 059	1 036
MRC des Laurentides	2 274	2 192	2 154	2 094	2 011
MRC d'Antoine-Labelle	2 183	2 013	2 044	1 920	1 804

Source : Service Canada, compilation spéciale Emploi-Québec.

Note : La somme des composantes peut différer en raison des données qui ont été arrondies.

Caractéristiques des prestataires de l'assurance-emploi

Un peu plus des deux tiers (68,0 %) des prestataires de l'assurance-emploi sont des hommes. Cette proportion se compare à celle de l'ensemble du Québec.

Environ 45 % des prestataires de l'assurance-emploi occupent un emploi associé au groupe professionnel des métiers, transport, machinerie et domaines apparentés.

Les prestataires de l'aide financière de dernier recours

Pour une troisième année consécutive, la région des Laurentides affiche une baisse du nombre moyen de prestataires adultes d'aide financière de dernier recours, passant de 20 900 en 2016 à 19 801 en 2017. Il s'agit d'une diminution de 5,3 %. Par ailleurs, les MRC des Laurentides, de Thérèse-De Blainville et de La Rivière-du-Nord sont celles qui ont connu les variations les plus importantes avec respectivement 6,6 %, 6,3 % et 6,0 %.

Prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours, moyenne annuelle, 2013-2017

	2013	2014	2015	2016	2017
Ensemble du Québec	350 175	349 081	345 125	338 213	326 026
Région des Laurentides	20 558	21 180	21 156	20 900	19 801
MRC de Thérèse-De Blainville	3 102	3 217	3 265	3 271	3 064
MRC de Deux-Montagnes	2 633	2 700	2 665	2 680	2 596
Mirabel	722	776	769	755	733
MRC d'Argenteuil	2 254	2 324	2 308	2 232	2 110
MRC de La Rivière-du-Nord	6 036	6 223	6 199	6 124	5 756
MRC des Pays-d'en-Haut	1 358	1 404	1 405	1 347	1 292
MRC des Laurentides	2 027	2 140	2 143	2 112	1 973
MRC d'Antoine-Labelle	2 427	2 397	2 400	2 380	2 278

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, traitement Emploi-Québec.

Note : La somme des composantes peut différer en raison des données qui ont été arrondies.



Dans la région des Laurentides, la répartition des prestataires adultes aux programmes d'aide financière de dernier recours, en 2017, s'est déclinée comme suit :

- 7 427 prestataires du Programme d'aide sociale sans contraintes à l'emploi (37,5 %)
- 4 060 prestataires du Programme d'aide sociale présentant des contraintes temporaires à l'emploi (20,5 %)
- 8 314 prestataires du Programme de solidarité sociale (42,0 %).

Les prestataires sans contraintes à l'emploi

La région des Laurentides a connu une baisse de 10,3 % du nombre moyen de prestataires sans contraintes à l'emploi, passant de 8 284 en 2016 à 7 427 en 2017. À titre de comparaison, à l'échelle du Québec, on a observé une diminution de 6,2 % entre les années 2016 et 2017.

Caractéristiques des prestataires sans contraintes à l'emploi

Près du tiers (31,5 %) des prestataires habitaient la MRC de La Rivière-du-Nord en 2017.

À l'instar de l'ensemble du Québec, la majorité des prestataires étaient des hommes dans les Laurentides. Ils représentaient 60,4 % des prestataires sans contrainte à l'emploi de la région.

Les 1 020 prestataires de moins de 25 ans représentaient, quant à eux, 13,7 % de l'ensemble des prestataires dans la région, soit une proportion légèrement supérieure à celle de l'ensemble du Québec (12,3 %).

Environ 62,7 % des prestataires laurentiens avaient une scolarité inférieure au secondaire V, comparativement à 49,5 % des prestataires québécois.

LES ENJEUX

En 2018-2019, Services Québec structurera ses interventions autour des enjeux suivants :

1. **L'adéquation entre les compétences de la main-d'œuvre et les besoins des entreprises, dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent.**

Les axes d'intervention et les actions retenus par la région en lien avec cet enjeu sont issus, entre autres, d'une consultation réalisée auprès des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides et du personnel de Services Québec. Ils sont énumérés aux pages 14 à 17 du présent document.

L'accent sera placé sur l'efficacité des services publics d'emploi, tout particulièrement sur les indicateurs d'impacts ciblés de retours en emploi.

2. **L'autonomie financière et l'inclusion sociale du plus grand nombre de personnes.**

Les axes d'intervention ainsi que les actions retenus par la région en lien avec cet enjeu sont énumérés aux pages 17 et 18.

3. **Une prestation de services adaptée aux besoins des clientèles.**

Les axes d'intervention ainsi que les actions retenus par la région en lien avec cet enjeu sont énumérés aux pages 18 et 19.



PRIORITÉS RÉGIONALES ET AXES D'INTERVENTION EN LIEN AVEC LES PRINCIPAUX ENJEUX

La planification régionale 2018-2019 découle du contexte régional et des enjeux mentionnés précédemment. Elle prend également appui sur les priorités établies en concertation avec les partenaires de Services Québec des Laurentides ainsi que sur les orientations qui se dégagent du Plan stratégique 2015-2018 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Commission des partenaires du marché du travail, lequel a été prolongé d'une année.

Enfin, elle tient compte des responsabilités et des ressources confiées à la direction régionale de Services Québec, des attentes de résultats qui lui sont signifiées par ses autorités et de certains facteurs de contingence.

Ainsi, les priorités régionales retenues par le CRPMT des Laurentides et la direction régionale de Services Québec des Laurentides sont les suivantes :

- ▶ L'augmentation de l'adéquation formation-compétences-emploi (AFCE), entre autres par une analyse approfondie des déséquilibres du marché du travail et de leurs causes, la poursuite des activités de veille, ainsi que la production et la diffusion d'information sur le marché du travail;
- ▶ L'intégration et le maintien durable en emploi d'une clientèle diversifiée, notamment par l'optimisation des activités d'accompagnement des clients, par le développement de certaines compétences, par des stages d'observation ou d'exploration ou d'autres projets;
- ▶ La participation aux tables clientèles ou sectorielles pour la mise en œuvre des engagements d'Emploi-Québec contenus dans les diverses stratégies ministérielles ou gouvernementales, en collaboration avec les partenaires de la région;
- ▶ La mise en place d'activités ou de projets permettant au personnel de PME d'améliorer ses compétences en gestion des ressources humaines, incluant la gestion d'une clientèle diversifiée.

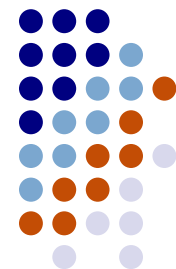
L'enjeu de l'adéquation formation-compétences-emploi demeure primordial dans un contexte de rareté de main-d'œuvre. Services Québec des Laurentides poursuivra la mise en œuvre des engagements pris lors du Rendez-vous national sur la main-d'œuvre de 2017 et des consultations menées en collaboration avec le CRPMT des Laurentides. Des gestes concrets en lien avec le Plan d'action concerté en adéquation formation-compétences-emploi de la CPMT et de son réseau de partenaires seront faits en 2018-2019.

La direction régionale mettra en œuvre, en collaboration avec les partenaires de la région, un comité de veille de l'activité économique et du marché du travail des Laurentides. Le développement d'outils d'information sur le marché du travail se poursuivra et ceux-ci seront diffusés plus largement. Certaines actions prévues dans le plan d'action permettront d'améliorer la connaissance des déséquilibres du marché du travail, d'autres de les pallier.

Services Québec des Laurentides collaborera à l'atteinte des objectifs de la *Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2020*, en particulier pour les priorités visées régionalement, lesquelles interpellent sa mission. Parmi celles-ci figurent, entre autres, l'adéquation entre les compétences et l'emploi, la réduction des disparités économiques ainsi que l'accès simplifié aux services gouvernementaux. Ces priorités sont décrites à la section « Une prestation de services adaptée aux besoins de la clientèle ».

S'ajoute la mise en œuvre de stratégies clientèles ou sectorielles favorisant une meilleure adéquation formation-compétences-emploi et visant l'intégration et le maintien en emploi durable de personnes faiblement représentées sur le marché du travail pour des raisons liées notamment à l'âge, à la présence d'un handicap, au manque d'expérience ou de compétences.

Services Québec des Laurentides, en collaboration avec ses partenaires, mettra en œuvre des actions en lien avec la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*. En 2018-2019, se poursuivront des projets tels que celui du Comité régional pour l'autonomie des femmes des Laurentides visant à joindre les femmes dans leurs milieux et à les informer des professions et des métiers traditionnellement masculins présentant de bonnes perspectives, ainsi que l'approche Ma place au soleil.



La région collaborera à la mise en œuvre des engagements contenus dans la Stratégie ministérielle d'insertion professionnelle des Premières Nations et des Inuits.

De nouveaux projets seront mis en valeur dans la région afin de favoriser l'attraction, l'intégration et le maintien en emploi de personnes issues de l'immigration. La Table emploi-immigration des Laurentides poursuivra ses actions en ce sens. Le recours à la mesure Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) devrait s'accroître, tout comme le soutien à la francisation en milieu de travail.

Les membres de la Table d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées (TIMEPHL) ainsi que d'autres partenaires collaboreront à la mise en œuvre de la seconde phase de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2018-2022. L'implantation dans la région du projet de formation adaptée de la TIMEPHL se poursuivra.

L'intervention du Service aux entreprises des Laurentides permettra de joindre de nombreuses entreprises, notamment des PME n'ayant pas bénéficié de nos services. De plus, des activités prévues en matière de gestion d'une main-d'œuvre diversifiée contribueront à favoriser l'accueil de celle-ci au sein des entreprises. Des activités seront réalisées pour l'arrimage de chercheuses et de chercheurs d'emploi avec des entreprises ayant des postes à pourvoir. D'autres sont également prévues en collaboration avec les comités sectoriels de main-d'œuvre.

Les liens avec les ressources en développement de l'employabilité seront renforcés, notamment pour la mise en place d'Objectif emploi, ainsi que pour la complémentarité de l'offre de service régionale. Les pistes d'optimisation des dernières années seront consolidées et contribueront à l'amélioration des résultats en matière d'intégration et de maintien en emploi.

Services Québec des Laurentides formera son personnel pour la mise en œuvre d'Objectif emploi dans la région. Des activités de concertation en matière de solidarité sociale seront tenues, incluant la mise en œuvre de certains engagements prévus dans le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023.

De plus, Services Québec des Laurentides poursuivra le déploiement sur l'ensemble du territoire des services gouvernementaux de première ligne, incluant les services publics d'emploi, permettant ainsi de simplifier et d'optimiser l'accès aux services à la population et aux entreprises.

LES ENJEUX

ENJEU 1

L'adéquation entre les compétences de la main-d'œuvre et les besoins des entreprises, dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent

ORIENTATION 1

APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DES DÉSÉQUILIBRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL TANT QUANTITATIFS QUE QUALITATIFS

Services Québec des Laurentides, en collaboration avec ses partenaires, dont le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides, analysera les déséquilibres du marché du travail et collaborera à la mise en œuvre de projets permettant de les atténuer et d'y remédier. La diffusion de l'information sur le marché du travail sera également accentuée auprès de différents publics cibles.

Axe d'intervention 1.1 : Veille du marché du travail de la région

La région misera sur les actions particulières suivantes :

- 1.1.1 Mettre sur pied un comité de veille des besoins du marché du travail en collaboration avec les partenaires de la région.
- 1.1.2 Organiser des activités de consultation des employeurs afin de sonder leurs besoins de main-d'œuvre.



- 1.1.3 Approfondir la connaissance des professions saisonnières afin de déterminer les compétences transférables d'un emploi saisonnier à un autre.

Axe d'intervention 1.2 : Production et diffusion de l'information sur le marché du travail

La région misera sur les actions particulières suivantes :

- 1.2.1 Élaborer des outils d'information du marché du travail adaptés aux clientèles et aux partenaires.
- 1.2.2 Accentuer les activités de diffusion de l'information sur le marché du travail auprès des partenaires et de différents publics cibles.
- 1.2.3 Impliquer les entreprises pour faire connaître et promouvoir des emplois auprès de la future main-d'œuvre.

Axe d'intervention 1.3 : Réalisation d'activités d'arrimage entre employeurs et chercheurs d'emploi afin de répondre aux déséquilibres

La région misera sur l'action particulière suivante :

- 1.3.1 Participer, avec les partenaires, à la mise en œuvre d'activités concrètes visant à établir des liens entre employeurs et chercheurs d'emploi.

ORIENTATION 2

ACCÉLÉRER L'INSERTION EN EMPLOI DES PERSONNES PRÊTES À INTÉGRER LE MARCHÉ DU TRAVAIL, NOTAMMENT PAR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Services Québec des Laurentides favorisera une intégration rapide sur le marché du travail du plus grand nombre de personnes prêtes à occuper un emploi. L'amélioration de la connaissance de cette clientèle disponible à l'emploi, la promotion de celle-ci auprès des employeurs et l'accompagnement personnalisé offerts contribueront à son intégration.

Axe d'intervention 2.1 : Amélioration de la connaissance des bassins de clientèle disponible

La région misera sur les actions particulières suivantes :

- 2.1.1 Dresser, en collaboration avec les partenaires, le portrait des bassins de clientèle et diffuser l'information auprès des partenaires.
- 2.1.2 Informer les entreprises sur les bassins de clientèle disponible pour l'emploi.

Axe d'intervention 2.2 : Accompagnement personnalisé de la clientèle des individus et des employeurs

La région misera sur l'action particulière suivante :

- 2.2.1 Accentuer l'accompagnement des clients ayant bénéficié d'une mesure, notamment d'une formation, pour leur intégration et leur maintien en emploi.

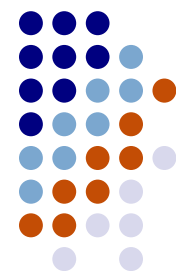
Axe d'intervention 2.3 : Arrimages avec le réseau de l'éducation

La région misera sur les actions particulières suivantes :

- 2.3.1 Développer, maintenir et optimiser les liens de communication entre les conseillers aux entreprises et les responsables de stages à l'éducation.
- 2.3.2 Ajouter dans certains achats de formation menant à une attestation d'études collégiales des modules « apprendre à apprendre » et des ateliers de savoir-être.

ORIENTATION 3

FAVORISER L'INSERTION EN EMPLOI DES PERSONNES FAISANT PARTIE DE GROUPES SOUS-REPRÉSENTÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET DES CLIENTÈLES DE L'ASSISTANCE SOCIALE, NOTAMMENT PAR LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES



Services Québec des Laurentides favorisera l'intégration et le maintien en emploi des clientèles diversifiées sous-représentées sur le marché du travail, incluant de l'assistance sociale. L'accompagnement personnalisé, l'utilisation de stages, les activités de développement des compétences et la collaboration aux stratégies clientèles contribueront à leur intégration durable en emploi.

Axe d'intervention 3.1 : L'accompagnement personnalisé de ces clientèles tout au long de leur parcours vers l'intégration et le maintien en emploi

La région misera sur l'action suivante:

- 3.1.1 Développer et optimiser les activités d'accompagnement des clientèles tout au long de leur parcours, pour leur préparation, leur insertion et leur maintien en emploi.

Axe d'intervention 3.2 : La transition vers le milieu de travail

La région misera sur l'action suivante:

- 3.2.1 Favoriser l'utilisation des stages d'observation ou d'exploration à l'intérieur des mesures ou des projets et en évaluer la portée.

Axe d'intervention 3.3 : Le soutien au développement des compétences des clientèles diversifiées

La région misera sur les actions suivantes :

- 3.3.1 Intégrer des activités de développement de compétences essentielles dans certaines activités de formation ou la mise en mouvement des clientèles.
- 3.3.2 Poursuivre, avec les partenaires, la mise en œuvre d'activités liées aux stratégies ministérielles ou gouvernementales et visant la formation, l'intégration et le maintien en emploi de clientèles diversifiées, notamment par la concertation au sein de tables clientèles (femmes, jeunes, personnes autochtones, handicapées, immigrantes et des minorités visibles, de 55 ans et plus, adultes judiciarisés, et autres).

Axe d'intervention 3.4 : La complémentarité des offres de service

La région misera sur l'action suivante :

- 3.4.1 Réaliser des échanges avec les partenaires sur les besoins de la clientèle afin d'assurer une compréhension commune et une complémentarité de nos offres de service respectives pour assurer l'intégration et le maintien en emploi de nos clientèles.

Axe d'intervention 3.5 : L'établissement de nouveaux partenariats

La région misera sur l'action suivante :

- 3.5.1 Évaluer les partenariats possibles avec les ressources du milieu en réponse aux besoins de la clientèle, notamment avec le CISSS.

ORIENTATION 4

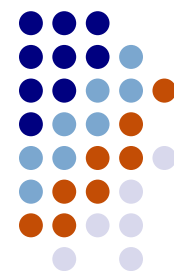
CONTRIBUER À STRUCTURER ET À ADAPTER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DES ENTREPRISES ET À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN EMPLOI

Services Québec des Laurentides misera sur sa force d'intervention auprès des entreprises pour les aider à adapter leurs modes de gestion des ressources humaines (GRH) et à améliorer leur productivité. Des actions seront réalisées pour l'amélioration des pratiques en ressources humaines des PME et pour la gestion d'une main-d'œuvre diversifiée.

Axe d'intervention 4.1 : L'amélioration des pratiques en gestion des ressources humaines au sein de PME

La région misera sur l'action particulière suivante :

- 4.1.1 Mettre en place un projet permettant au personnel de PME qui s'occupe de tâches reliées à la fonction des ressources humaines d'améliorer ses compétences.



Axe d'intervention 4.2 : Le développement de la main-d'œuvre en entreprise

Services Québec des Laurentides misera sur l'action suivante :

- 4.2.1 Permettre à des entreprises de conserver les savoirs dans un contexte de vieillissement des travailleurs, par différentes interventions, en soutenant la documentation et le transfert des compétences à l'interne.

Axe d'intervention 4.3 : La gestion d'une main-d'œuvre diversifiée

Services Québec des Laurentides misera sur l'action suivante :

- 4.3.1 Mettre en place une activité portant sur la gestion d'une main-d'œuvre diversifiée.

ORIENTATION 5

ASSURER L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE SERVICE, EN COLLABORATION AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES, EN FONCTION DES BESOINS DES INDIVIDUS ET DES ENTREPRISES DANS LE BUT D'ACCROÎTRE L'INSERTION EN EMPLOI

Services Québec des Laurentides misera sur une stratégie de communication adaptée à ses clientèles et développera des appels de projets novateurs en collaboration avec le CRPMT.

Axe d'intervention 5.1 : Fluidité de l'information et processus communicationnels

La région misera sur les actions particulières suivantes :

- 5.1.1 Optimiser la consultation des partenaires sur la stratégie de communication à adapter selon les projets.
- 5.1.2 Mettre en place les activités ou moyens requis afin d'assurer la fluidité des communications entre les partenaires.

Axe d'intervention 5.2 : Des projets novateurs en collaboration avec le CRPMT

La région misera sur l'action particulière suivante:

- 5.2.1 Développer des appels de projets novateurs répondant aux besoins réels du marché du travail, en collaboration avec le CRPMT.

ENJEU 2

L'autonomie financière et l'inclusion sociale du plus grand nombre possible de personnes

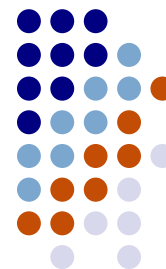
Comme l'emploi demeure la meilleure façon de favoriser l'autonomie économique et la participation sociale, Services Québec des Laurentides veillera à l'implantation du programme Objectif emploi dès le 1^{er} avril 2018.

Ce programme offrira une intervention soutenue et personnalisée aux nouveaux prestataires pour leur mobilisation et leur intégration au marché du travail. Il s'inspire des meilleures pratiques du ministère, dont l'accompagnement soutenu et l'intervention renforcée.

Le *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023* a été annoncé le 10 décembre 2017. Services Québec des Laurentides assurera la mise en œuvre des engagements interpellant sa mission et participera aux activités de concertation du milieu favorisant l'inclusion socioéconomique du plus grand nombre possible de personnes.

ORIENTATION 1

FAVORISER L'INCLUSION SOCIOÉCONOMIQUE DES PERSONNES DÉMUNIES



Services Québec des Laurentides s'assurera de la mise en œuvre d'Objectif emploi et participera aux activités de concertation dans la région favorisant la solidarité sociale.

Axe d'intervention 1.1: La mise en œuvre d'Objectif emploi

La région misera sur l'action particulière suivante :

- 1.1.1 Former les membres du personnel pour la mise en œuvre d'Objectif emploi.

ORIENTATION 2

SOUTENIR LES INITIATIVES FAVORISANT LA SOLIDARITÉ

Services Québec des Laurentides collaborera aux activités de concertation dans la région en lien avec les engagements du *Plan gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*.

Axe d'intervention 2.1: La mise en œuvre des engagements ministériels du Plan gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023

La région misera sur l'action particulière suivante :

- 2.1.1 Participer aux activités de concertation du milieu favorisant l'inclusion économique et la participation sociale, lesquelles devraient permettre la mise en œuvre de projets régionaux ou locaux.

ENJEU 3

Une prestation de services adaptée aux besoins des clientèles

Le Plan d'affaires de Services Québec 2016-2019 vise à moderniser la prestation de services gouvernementale afin que Services Québec devienne « la porte d'entrée aux services gouvernementaux pour les citoyens et les entreprises sur tout le territoire du Québec ». Services Québec des Laurentides entend poursuivre le déploiement de son offre de service dans la région et la promouvoir auprès des individus, des partenaires et des employeurs.

Services Québec des Laurentides contribuera aux objectifs de la *Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2020* qui interpellent sa mission, en particulier aux priorités régionales. Les priorités de la région sont au nombre de cinq, quatre de celles-ci interpellant Services Québec.

Assurer la compétitivité économique des Laurentides : pour y parvenir, les partenaires misent sur l'adéquation entre les besoins du marché du travail et la main-d'œuvre disponible. Services Québec des Laurentides privilégiera les actions suivantes : le maintien d'activités de veille et de diffusion de l'information sur le marché du travail (IMT), le développement des compétences et l'intégration en emploi des groupes sous-représentés sur le marché du travail, la participation aux tables clientèles ainsi que la poursuite de la mesure Soutien au travail autonome auprès de la clientèle.

Valoriser les éléments distinctifs des Laurentides afin d'en rehausser le pouvoir d'attractivité et la fierté de ses citoyens : les partenaires souhaitent renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance à la région ainsi que réduire les disparités économiques et sociales. Services Québec des Laurentides privilégiera les actions suivantes : la participation aux activités de concertation du milieu favorisant l'inclusion économique et sociale du plus grand nombre de personnes et la collaboration aux activités de promotion de la région comme milieu de vie et de travail des plus intéressants, ce qui inclut le développement d'outils promotionnels.

Offrir à chaque citoyen un continuum de services publics et communautaires équitables : Services Québec des Laurentides privilégiera les actions suivantes : la poursuite du déploiement de son offre de service simplifiant l'accès aux services gouvernementaux pour les individus et les entreprises,



ainsi que la pleine participation du plus grand nombre possible de personnes à la société et au marché du travail par ses mesures et services.

Optimiser les mobilités des individus et des marchandises : en plus d'intégrer les principes de développement durable, les intervenants régionaux réactiveront leur expertise en recherche et développement dans le domaine de l'électrification des transports. À cet égard, Services Québec des Laurentides privilégiera l'action suivante : la participation, avec les partenaires du milieu, à la définition des besoins et au développement des compétences de la main-d'œuvre du secteur de l'électrification des transports.

ORIENTATION 1

SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX SERVICES

Services Québec des Laurentides poursuivra le déploiement de son offre de service dans la région et mettra en œuvre des interventions relevant de sa mission en lien avec les priorités régionales de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2020.

Axe d'intervention 1.1: Poursuite du déploiement de Services Québec sur l'ensemble du territoire

La région misera sur l'action particulière suivante :

1.1.1 Déployer l'offre de service de Services Québec dans toute la région.

Axe d'intervention 1.2: Promotion des services déployés et des outils, dont le guichet unique sur le portail de Services Québec

La région misera sur l'action particulière suivante :

1.2.1 Informer les individus, les partenaires et les employeurs sur les services déployés, incluant le guichet unique sur le portail de Services Québec.

Axe d'intervention 1.3: Réalisation d'interventions en lien avec les priorités définies dans la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2020

La région misera sur l'action particulière suivante :

1.3.1 Mettre en œuvre les interventions retenues par Services Québec dans la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2020.

Plusieurs actions en lien avec cette stratégie sont intégrées dans les sections précédentes portant sur les enjeux un et deux.



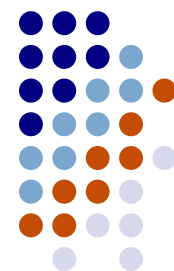


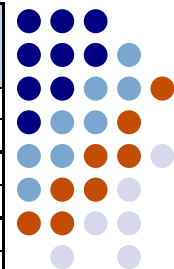
TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN D'ACTION RÉGIONAL - 2018-2019

L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent

Enjeu 1 : L'adéquation entre les compétences de la main-d'œuvre et les besoins des entreprises, dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent

ORIENTATION 1 Approfondir la connaissance des déséquilibres du marché du travail tant quantitatifs que qualitatifs	
Axe d'intervention 1.1	Veille du marché du travail de la région
Action 1.1.1	Mettre sur pied un comité de veille des besoins du marché du travail en collaboration avec les partenaires de la région
Action 1.1.2	Organiser des activités de consultation des employeurs afin de sonder leurs besoins de main-d'œuvre
Action 1.1.3	Approfondir la connaissance des professions saisonnières afin de déterminer les compétences transférables d'un emploi saisonnier à un autre
Axe d'intervention 1.2	Production et diffusion de l'information sur le marché du travail
Action 1.2.1	Élaborer des outils d'information du marché du travail adaptés aux clientèles et aux partenaires
Action 1.2.2	Accentuer les activités de diffusion de l'information sur le marché du travail auprès des partenaires et de différents publics cibles
Action 1.2.3	Impliquer les entreprises pour faire connaître et promouvoir des emplois auprès de la future main-d'œuvre
Axe d'intervention 1.3	Réalisation d'activités d'arrimage entre employeurs et chercheurs d'emploi afin de répondre aux déséquilibres
Action 1.3.1	Participer avec des partenaires à la mise en œuvre d'activités concrètes visant à établir des liens entre employeurs et chercheurs d'emploi

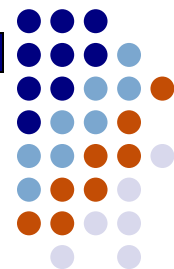
ORIENTATION 2 Accélérer l'insertion en emploi des personnes prêtes à intégrer le marché du travail, notamment par le développement des compétences	
Axe d'intervention 2.1	Amélioration de la connaissance des bassins de clientèle disponible
Action 2.1.1	Dresser, en collaboration avec nos partenaires, le portrait des bassins de clientèle et diffuser l'information auprès des partenaires
Action 2.1.2	Informers les entreprises sur les bassins de clientèle disponible pour l'emploi
Axe d'intervention 2.2	Accompagnement personnalisé de la clientèle des individus et des employeurs
Action 2.2.1	Accentuer l'accompagnement des clients ayant bénéficié d'une mesure, notamment d'une formation, pour leur intégration et leur maintien en emploi
Axe d'intervention 2.3	Arrimages avec le réseau de l'éducation
Action 2.3.1	Développer, maintenir et optimiser les liens de communication entre les conseillers aux entreprises et les responsables de stages à l'éducation
Action 2.3.2	Ajouter dans certains achats de formation AEC des modules « apprendre à apprendre » et des ateliers de savoir-être



ORIENTATION 3 Favoriser l'insertion en emploi des personnes faisant partie de groupes sous-représentés sur le marché du travail et des clientèles de l'assistance sociale, notamment par le soutien au développement des compétences	
Axe d'intervention 3.1	L'accompagnement personnalisé de ces clientèles tout au long de leur parcours vers l'intégration et le maintien en emploi
Action 3.1.1	Développer et optimiser les activités d'accompagnement des clientèles tout au long de leur parcours, pour leur préparation, leur insertion et leur maintien en emploi
Axe d'intervention 3.2	La transition vers le milieu de travail
Action 3.2.1	Favoriser l'utilisation des stages d'observation ou d'exploration à l'intérieur des mesures ou des projets et en évaluer la portée
Axe d'intervention 3.3	Le soutien au développement des compétences des clientèles diversifiées
Action 3.3.1	Intégrer des activités de développement de compétences essentielles dans certaines activités de formation ou la mise en mouvement des clientèles
Action 3.3.2	Poursuivre avec les partenaires la mise en œuvre d'activités liées aux stratégies ministérielles ou gouvernementales et visant la formation, l'intégration et le maintien en emploi de clientèles diversifiées, notamment par la concertation au sein de tables clientèles (femmes, jeunes, personnes autochtones, handicapées, immigrantes et des minorités visibles, de 55 ans et plus, adultes judiciairisés, et autres)
Axe d'intervention 3.4	La complémentarité des offres de service
Action 3.4.1	Réaliser des échanges avec les partenaires sur les besoins de la clientèle afin d'assurer une compréhension commune et une complémentarité de nos offres de service respectives pour assurer l'intégration et le maintien en emploi de nos clientèles
Axe d'intervention 3.5	L'établissement de nouveaux partenariats
Action 3.5.1	Évaluer les partenariats possibles avec les ressources du milieu en réponse aux besoins de la clientèle, notamment avec le CISSS

ORIENTATION 4 Contribuer à structurer et à adapter la gestion des ressources humaines des entreprises et à favoriser le développement des compétences de la main-d'œuvre en emploi	
Axe d'intervention 4.1	L'amélioration des pratiques en gestion des ressources humaines au sein de PME
Action 4.1.1	Mettre en place un projet permettant au personnel de PME qui s'occupe de tâches reliées à la fonction des ressources humaines d'améliorer ses compétences
Axe d'intervention 4.2	Le développement de la main-d'œuvre en entreprise
Action 4.2.1	Permettre à des entreprises de conserver les savoirs dans un contexte de vieillissement des travailleurs, par différentes interventions, en soutenant la documentation et le transfert des compétences à l'interne
Axe d'intervention 4.3	La gestion d'une main-d'œuvre diversifiée
Action 4.3.1	Mettre en place une activité portant sur la gestion d'une main-d'œuvre diversifiée

ORIENTATION 5 Assurer l'évolution de l'offre de service, en collaboration avec l'ensemble des partenaires, en fonction des besoins des individus et des entreprises dans le but d'accroître l'insertion en emploi	
Axe d'intervention 5.1	Fluidité de l'information et processus communicationnels
Action 5.1.1	Optimiser la consultation des partenaires dans la stratégie de communication à adapter selon les projets
Action 5.1.2	Mettre en place les activités ou moyens requis afin d'assurer la fluidité des communications entre les partenaires
Axe d'intervention 5.2	Des projets novateurs en collaboration avec le CRPMT
Action 5.2.1	Développer des appels de projets novateurs répondant aux besoins réels du marché du travail, en collaboration avec le CRPMT

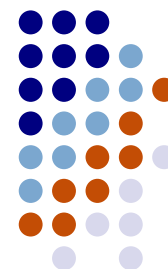


Enjeu 2: L'autonomie financière et l'inclusion sociale du plus grand nombre possible de personnes

Orientation 1 : Favoriser l'inclusion socioéconomique des personnes démunies	
Axe d'intervention 1.1	La mise en œuvre d'Objectif emploi
Action 1.1.1	Former les membres du personnel pour la mise en œuvre d'Objectif emploi
Orientation 2 : Soutenir les initiatives favorisant la solidarité	
Axe d'intervention 2.1	La mise en œuvre des engagements ministériels du Plan gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023
Action 2.1.1	Participer aux activités de concertation du milieu favorisant l'inclusion économique et la participation sociale, lesquelles devraient permettre la mise en œuvre de projets régionaux ou locaux

Enjeu 3: Une prestation de services adaptée aux besoins des clientèles

Orientation 1 : Simplifier l'accès aux services	
Axe d'intervention 1.1	Poursuite du déploiement de Services Québec sur l'ensemble du territoire
Action 1.1.1	Déployer l'offre de service de Services Québec dans toute la région
Axe d'intervention 1.2	Promotion des services déployés et des outils, dont le guichet unique sur le portail de Services Québec
Action 1.2.1	Informers les individus, les partenaires et les employeurs sur les services déployés, incluant le guichet unique sur le portail de Services Québec
Axe d'intervention 1.3	Réalisation d'interventions en lien avec les priorités définies dans la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2020
Action 1.3.1	Mettre en œuvre les interventions retenues par Services Québec dans la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2020



BUDGET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL 2018-2019

RÉPARTITION DU BUDGET DE SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES 2018-2019

Budget du FDMT	46 989 616 \$
Répartition	
- Programme Contrat d'intégration au travail	2 371 750 \$
- Service aux entreprises	4 380 000 \$
- Initiatives ciblées pour les travailleurs âgés (CLE Mont-Laurier)	160 092 \$
- Projets économiques d'envergure	1 598 190 \$
- Enveloppe régionale de base ⁶	19 277 637 \$
- Enveloppe réservée aux bureaux locaux ⁷	19 201 947 \$
Provenance du budget	
- Compte d'assurance-emploi	37 537 794 \$
- Fonds autonomes du Québec	9 451 822 \$

6. Budget alloué aux projets régionaux et au financement des ententes avec les ressources externes.

7. Budget dédié aux participations.

RÉPARTITION INITIALE DU BUDGET PAR FONDS ET PAR UNITÉ ADMINISTRATIVE
2018-2019

Unités administratives	Fonds du Québec	Fonds de l'assurance-emploi	Budget local
Bureau local de Lachute	555 465 \$	1 025 346 \$	1 580 811 \$
Bureau local de Mont-Laurier (incl. ICTA)	453 496 \$	1 424 716 \$	1 878 212 \$
Bureau local de Saint-Jérôme	1 024 581 \$	3 314 493 \$	4 339 074 \$
Bureau local de Sainte-Thérèse	705 717 \$	3 393 052 \$	4 098 769 \$
Bureau de services de Mirabel	154 443 \$	1 123 066 \$	1 277 510 \$
Bureau local de Sainte-Agathe	325 844 \$	1 586 348 \$	1 912 192 \$
Bureau local de Saint-Eustache	1 000 503 \$	2 787 882 \$	3 788 385 \$
Bureau local de Sainte-Adèle	225 540 \$	1 231 177 \$	1 456 717 \$
Services régionalisés d'emploi	1 636 631 \$	736 649 \$	2 373 280 \$
Services aux entreprises	0 \$	4 380 000 \$	4 380 000 \$
Bureau régional	3 369 602 \$	16 535 065 \$	19 904 667 \$
Total région des Laurentides	9 451 822 \$	37 537 794 \$	46 989 616 \$

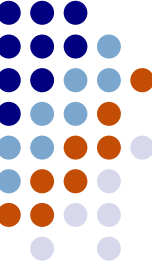




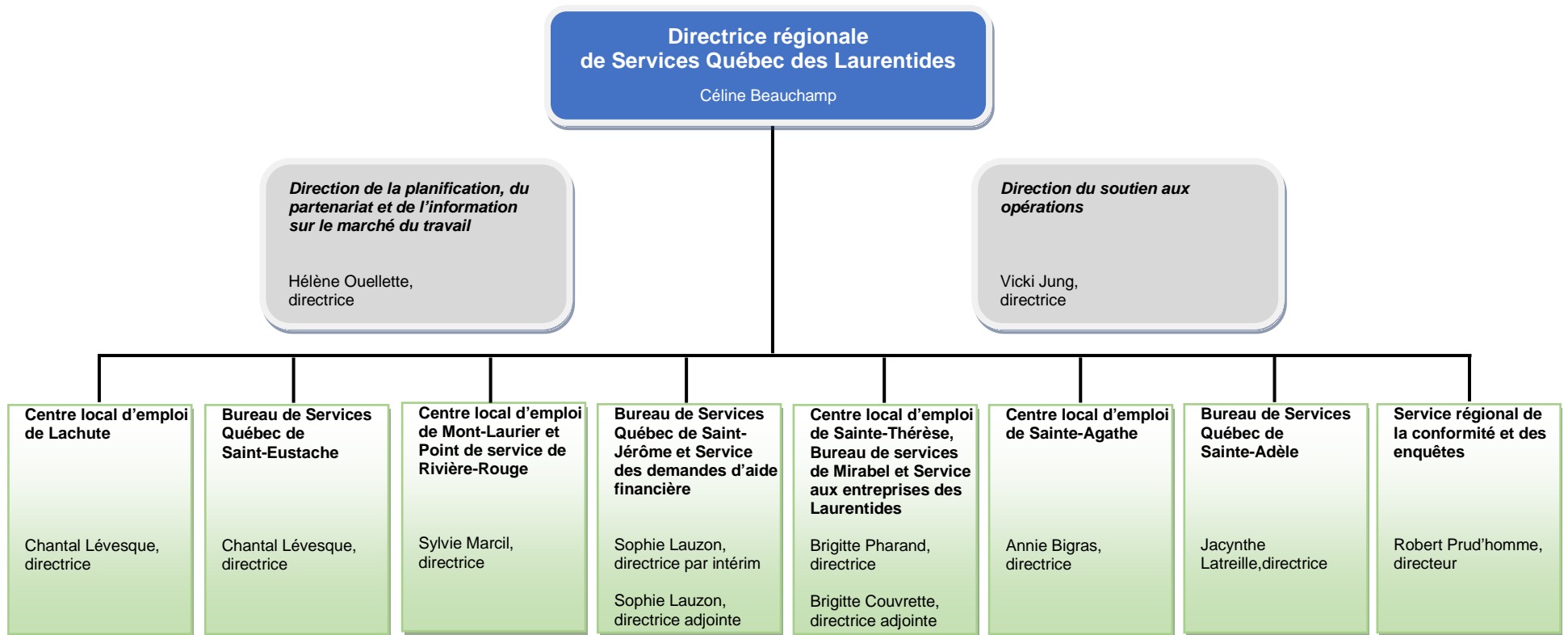
INDICATEURS DE RÉSULTATS ET CIBLES

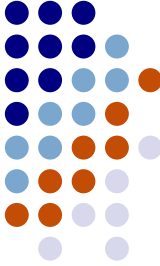
Cibles finales 2018-2019

		Région des Laurentides	Bureau de Lachute	Bureau de Mont-Laurier	Bureau de St-Jérôme	Bureau de Ste-Thérèse	Mirabel	Bureau de Ste-Agathe	Bureau de St-Eustache	Bureau de Ste-Adèle	Service aux entreprises
SERVICES PUBLICS D'EMPLOI											
1.	Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	9 852	791	868	2 408	2 088	621	953	1 417	707	
2.	Taux d'emploi des participants ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	51,6 %									
3.	Nombre de participants des programmes de l'assistance sociale en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	2 493	279	242	786	387	79	233	319	169	
4.	Taux d'emploi des participants des programmes de l'assistance sociale ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	40,3 %									
5.	Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	3 193	180	243	765	720	288	317	491	189	
6.	Taux d'emploi des participants actifs et admissibles à l'assurance-emploi ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	57,5 %									
7.	Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les interventions des services publics d'emploi	664									664
8.	Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences (CDRCMO)	376									376



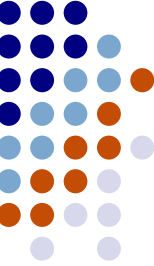
ORGANIGRAMME | SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES





COORDONNÉES DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DES LAURENTIDES

Six membres représentant la main-d'œuvre	Six membres représentant les entreprises	Deux membres représentant les organismes communautaires Quatre membres issus des milieux de la formation
<p>RICHER, MARTIN Quatrième vice-président Conseil central des Laurentides Saint-Jérôme</p>	<p>MACLE, CHRISTIAN Directeur général Intermiel Mirabel</p>	<p>DUMOUCHEL, JOHANNE, présidente Directrice générale Carrefour jeunesse-emploi d'Argenteuil Lachute</p>
<p>HONORÉ, NATHALIE Section locale Unifor90Q Sainte-Adèle</p>	<p>CARRIÈRE, CHARLES-ALAIN Directeur général Orientech inc. Lachute</p>	<p>GAUTHIER, STÉPHANE Directeur général Zone Emploi d'Antoine-Labelle Mont-Laurier</p>
<p>MAILLÉ, CHANTAL Présidente Conseil central des Laurentides Saint-Jérôme</p>	<p>KABIS, CYNTHIA Directrice générale Chambre de commerce et d'industrie Thérèse- De Blainville Sainte-Thérèse</p>	<p>LACHANCE, JEAN-FRANÇOIS Directeur général Commission scolaire de la Seigneurie-des- Mille-Îles Saint-Eustache</p>
<p>BOUTHILLIER, SERGE Président Section locale 728 Unifor Sainte-Thérèse</p>	<p>VACANT</p>	<p>NAULT, DANIELLE Enseignante Commission scolaire Pierre-Neveu Mont-Laurier</p>
<p>CARON, ÉMILIE Directrice du Centre d'emploi agricole UPA – Fédération Outaouais-Laurentides Saint-Eustache</p>	<p>LAROCHE, MÉLANIE Directrice générale Chambre de commerce et d'industrie MRC de Deux-Montagnes Saint-Eustache</p>	<p>LE GAL, NADINE Directrice générale Cégep de Saint-Jérôme Saint-Jérôme</p>
<p>CADOTTE, DANIEL, vice-président Représentant syndical Unifor – Section locale 81 Saint-Jérôme</p>	<p>BEAUCHEMIN, MICHÈLE Vice-présidente ressources humaines, marketing et ventes Mont-Saint-Sauveur International (MSSI) Saint-Sauveur</p>	<p>FAUBERT, LIETTE Directrice adjointe des Services aux étudiants UQO Campus de Saint-Jérôme Saint-Jérôme</p>



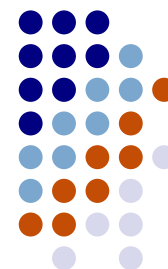
Membre d'office et secrétaire du Conseil	Membre représentant le développement économique régional	
BEAUCHAMP, CÉLINE Directrice régionale Services Québec des Laurentides Saint-Jérôme	RÉTAMAL, ARIEL Directeur général et commissaire à l'exportation Laurentides International Mirabel	

MEMBRES NON VOTANTS

Membre désigné représentant le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI)	Membre désigné représentant le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	Membre désigné représentant le secteur de la construction
LESCARBEAULT, ÉRIC Directeur régional MESI Saint-Jérôme	ROY, DANY Directeur des enquêtes ministérielles et réseaux MEES Québec (pour la région Laurentides)	GAGNON, PHILIPPE Chef de section CCQ Montréal (pour la région des Laurentides)

PARTENAIRE INVITÉ

	Membre désigné représentant le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)	
	LAROUCHE, CLAUDETTE Directrice régionale MAMOT Saint-Jérôme	



BUREAUX DE SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES ET BUREAUX DE PUBLICITÉ DES DROITS

Direction régionale

275, rue Latour, 1^{er} étage, local 1.4
 Saint-Jérôme (Québec) J7Z 0J7
 Tél. : 450 569-7575
 1 800 561-2687

Bureau local de Saint-Jérôme et BPD de Terrebonne

275, rue Latour, 1^{er} étage (BPD, RC, poste 315)
 Saint-Jérôme (Québec) J7Z 0J7
 Tél. : 450 569-3075
 1 800 561-0692

Bureau local de Saint-Eustache et BPD de Deux-Montagnes

367, boulevard Arthur-Sauvé, bureau 247 (BPD, poste 223)
 Saint-Eustache (Québec) J7P 2B1
 Tél. : 450 472-2311

Bureau de services de Mirabel

13 665, boul. du Curé-Labelle
 Mirabel (Québec) J7J 1L2
 Tél. : 450 435-3667

Bureau local de Lachute et BPD d'Argenteuil

505, avenue Béthany, bureau 303
 Lachute (Québec) J8H 4A6
 Tél. : 450 562-8533
 1 800 263-2732

Service régional de la conformité et des enquêtes

500, boulevard des Laurentides, RC 1497
 Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4M2
 Tél. : 450 569-0676
 1 866-995-5557

Services aux entreprises des Laurentides

100, boulevard Ducharme, bureau 120
 Sainte-Thérèse (Québec) J7E 4R6
 Tél. : 450 435-3667
 1 855 531-1714

Bureau local de Sainte-Thérèse

100, boulevard Ducharme, bureau 120
 Sainte-Thérèse (Québec) J7E 4R6
 Tél. : 450 435-3667

Bureau local de Sainte-Agathe

1, rue Raymond
 Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2X2
 Tél. : 819 326-5861
 1 800 567-8334

Bureau local de Sainte-Adèle

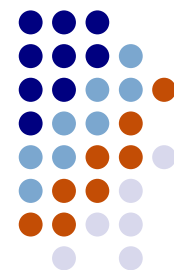
400, boulevard Sainte-Adèle
 Sainte-Adèle (Québec) J8B 2N2
 Tél. : 450 229-6560
 1 800 363-7011

Bureau local de Mont-Laurier et BPD de Labelle

585, rue Hébert
 Mont-Laurier (Québec) J9L 2X4
 Tél. : 819 623-4610 (BPD, poste 322)
 1 800 567-4562

Point de service de Rivière-Rouge

1355, rue L'Annonciation Sud
 Rivière-Rouge (Québec) JOT ITO
 Tél. : 819 275-5333



PLAN D'ACTION
RÉGIONAL
2018-2019